



BULLETIN D'INFORMATIONS N°1 FEVRIER 2018

site internet : kuttolsheim.fr
page facebook : Commune de Kuttolsheim

1° INFORMATIONS SUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2018

1.1 Contrat Départemental de développement territorial et humain du Territoire d'action Ouest :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la proposition faite par le département aux communes et communautés de communes de co-construire entre eux pour une période 2018 - 2021 un nouveau mode de partenariat dans le cadre des enjeux prioritaires pour le développement et l'aménagement de notre territoire. Le département mobilisera son ingénierie ainsi que ses moyens financiers pour négocier les projets attractifs partagés avec les élus locaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant l'intérêt pour la commune de s'engager dans la démarche proposée, décide d'approuver ce contrat départemental élaboré à l'échelle du territoire d'action Ouest qui permet de valider ses enjeux prioritaires et l'engagement à travailler ensemble.

1.2 Orientations budgétaires 2018 :

Monsieur le Maire fait état de la situation financière de la commune et de ses conséquences. Vu la baisse des dotations de l'état de 8%, les conséquences financières de la suppression sur 3 ans de la taxe d'habitation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose une augmentation des taxes communales de 5%.

Au regard des investissements concernant principalement l'extension et la restructuration de la salle polyvalente qui se monte à 1 249 828 € TTC, Monsieur le Maire propose de recourir à un emprunt de 600 000 €. Cet emprunt

avec les recettes prévisionnelles du budget 2018 et les subventions attendues, devront permettre l'équilibre budgétaire de la section investissement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le Maire à négocier les conditions financières du prêt avec les établissements bancaires pour un montant de 600 000 €.

1-3 Demande de subvention :

Monsieur le Maire informe que les classes de CE1 et CE2 du RPI vont participer à un projet d'équitation de 6 séances en mai-juin. Pour la réalisation de ce projet, une demande de subvention a été faite par Mme la Directrice. Cette activité coûte 7 € par enfant et par séance soit au total 42 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 21 € par enfant habitant Kuttolsheim, le même montant étant pris en charge par l'association des parents d'élèves. Le montant total de la subvention communale pour 14 enfants concernés s'élève à 294 €.



1-4 Devis pour un logiciel de gestion :

Afin de répondre aux évolutions technologiques et notamment à la dématérialisation et la protection des données informatiques, la commune va faire l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion, plus performant « Horizon-Cloud Village » pour un montant de 5 806 € TTC. Ce logiciel permettra la

gestion de la comptabilité, des emprunts, de l'état-civil, du recensement militaire, des réservations de la salle polyvalente, de la population et de la facturation.

1-5 Acceptation d'un chèque :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter un chèque d'un montant de 559 €, émis par Groupama, correspondant à un sinistre d'un lampadaire Route des Romains.

2° COMMUNICATIONS :

2-1 Nettoyage de printemps :

Dans le cadre de l'année de la citoyenneté, la commune reconduit le nettoyage de printemps de son ban communal le

**Samedi 24 Mars 2018
avec le rendez-vous des bénévoles à 8h30,
place du Corps de Garde.**

A l'issue de la matinée de travail, un barbecue sera proposé. Veuillez remplir le coupon réponse du flyers remis dans votre boîte aux lettres pour l'organisation de cette matinée et la commande des grillades.

Merci d'avance pour votre implication citoyenne. Pour information, le week-end symbole de cette année citoyenne a été fixé aux 25 et 26 mai ou d'autres actions pourront être entreprises. Avis aux associations ou à toutes personnes ou collectifs dévoués à cette opération citoyenne.



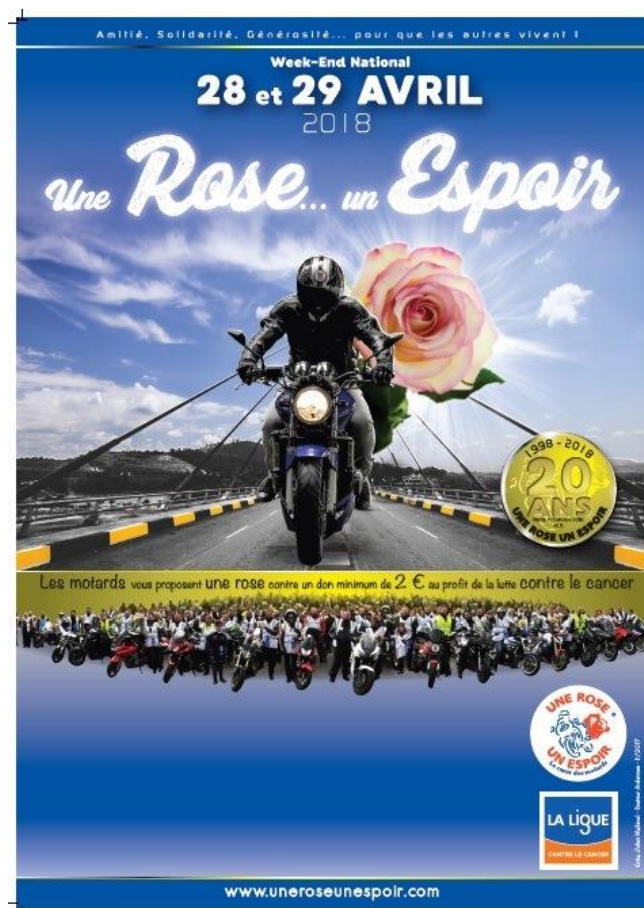
2-2 Opération une rose, un espoir

Samedi 28 avril au matin, des motards bénévoles de Kuttolsheim et habitants de l'association « **une rose, un espoir** » secteur Kochersberg-Ackerland quadrilleront par petits groupes les différents villages du territoire pour proposer en porte à porte une rose en échange d'un don minimum de 2 € au profit du **comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le Cancer**.

Les motards disposés à accompagner ceux déjà inscrits pour sillonner les rues de notre village peuvent les rejoindre en téléphonant à la mairie au 03.88.87.51.32 ou par mail kuttolsheim.mairie@wanadoo.fr.

Merci de leur réserver comme l'année dernière un bon accueil.

Contact: www.uneroseunespoir.com.



2-3 Fermeture Mairie :

La mairie sera exceptionnellement fermée le
mercredi 28 mars 2018

2-4 Identification animaux domestiques et stérilisation:

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux domestiques, que leur identification par tatouage ou puce électronique est OBLIGATOIRE (article L212-10 Code rurale et pêche maritime).

La S.P.A. encourage vivement à faire stériliser vos chats afin de ne pas participer à la prolifération des animaux errants et à la transmission de maladies.

La S.P.A. de Saverne peut vous y aider, sous conditions de ressources. Ses membres restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

03.88.71.01.71



2-5 Changement de fréquence de la T.N.T.

LE 27 MARS 2018

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



Le passage à la TNT Haute Définition, qui s'est produit sur toute la France métropolitaine le 5 avril 2016, permet désormais de diffuser l'ensemble des chaînes de la TNT avec un nombre de fréquences moins important. Les fréquences dégagées par cette opération pourront désormais être transférées au secteur de la téléphonie mobile pour leurs déploiements 4G (et 5G à l'avenir) et répondre ainsi à l'augmentation de l'échange des données mobiles, en croissance d'environ 60 % par an en France. Ce redéploiement des fréquences permet ainsi d'améliorer la connectivité dans les différents territoires.

Des opérations techniques sont toutefois nécessaires pour assurer ce transfert : des

changements de fréquences de la TNT sont planifiées sur 13 phases successives qui concernent chacune une partie différente de la France métropolitaine. La 1ère phase (phase 0), en Ile-de-France, a déjà eu lieu en avril 2016, en même temps que le passage à la TNT HD. Les 12 autres phases se dérouleront d'octobre 2017 à juin 2019.

Le Grand Est fait partie de la phase 4 et les changements de fréquences auront lieu le 27 mars 2018

Seuls les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau (voie hertzienne terrestre) sont concernés par ces changements de fréquences. Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas impactés.

POUR LA PHASE 4, LES OPÉRATIONS DE RÉAMÉNAGEMENT DE FRÉQUENCES AURONT LIEU DANS LA NUIT DU 26 AU 27 MARS 2018.

LES TRAVAUX SUR LES NOMBREUX ÉMETTEURS DE LA ZONE PEUVENT NÉANMOINS, POUR QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX, PERDURER 2 À 3 JOURS APRÈS CETTE DATE.

LE 27 MARS 2018

POUR LE TELESPECTATEUR RECEVANT LA TELEVISION PAR UNE ANTENNE RATEAU, QU'IL HABITE EN IMMEUBLE OU EN MAISON INDIVIDUELLE

Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 26 au 27 mars sur les émetteurs TNT de votre zone, peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. **Les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle devront donc procéder à une recherche des chaînes.** Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

DES AIDES FINANCIÈRES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA RÉCEPTION DE LA TNT

L'Etat a mis en place trois types d'aides financières pour assurer la continuité de la réception de la TNT à la suite des réaménagements de fréquences. Elles sont gérées par l'ANFR.

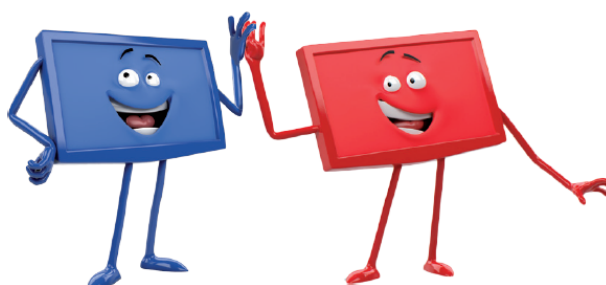
Une aide financière pour les téléspectateurs

À partir du 27 mars 2018, un faible nombre de téléspectateurs sont susceptibles de ne pas retrouver tous leurs programmes TV malgré une recherche des chaînes. Une aide à la réception pourra alors leur être accordée, sans condition de ressources et sur facture des travaux réalisés, pour les résidences principales recevant exclusivement la télévision par antenne râteau.

- pour adapter leur antenne râteau individuelle 120 € TTC maximum.
- pour passer à un mode de réception alternatif à l'antenne râteau (satellite, câble, ADSL ou fibre optique) 250 € TTC maximum

✓ POUR ÊTRE PRÊT LE 27 MARS 2018

- 1 VÉRIFIEZ SUR RECEVOIRLATNT.FR QUE VOUS ÊTES BIEN CONCERNÉ PAR LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES DE LA TNT LE 27 MARS.
- 2 EN AMONT DU 27 MARS, EN HABITAT COLLECTIF, ASSUREZ-VOUS QUE LE GESTIONNAIRE DE L'IMMEUBLE A BIEN ANTICIPÉ LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ADAPTATION DE L'ÉQUIPEMENT COLLECTIF AFIN DE CONTINUER À RECEVOIR LA TÉLÉVISION APRÈS CETTE DATE.
- 3 LE JOUR J, EN HABITAT COLLECTIF OU INDIVIDUEL, EFFECTUEZ UNE RECHERCHE DES CHAÎNES SUR CHACUN DES TÉLÉVISEURS RELIÉS À L'ANTENNE RÂTEAU POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DE L'OFFRE TNT.
- 4 SI DES PROBLÈMES DE RÉCEPTION PERSISTENT MALGRÉ LA RECHERCHE DES CHAÎNES, VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR RECEVOIRLATNT.FR ET/OU APPELEZ LE 0970 818 818.



POUR + D'INFORMATIONS



RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE INTERNET
RECEVOIRLATNT.FR

OU



APPELEZ LE
0970 818 818
(APPEL NON SURTAXÉ)

La Commission Information

site internet : kuttolsheim.fr



Commune de Kuttolsheim